

État des lieux de la Blaise Diagnostic et propositions d'aménagements

Étudiant : Baptiste Thévenet

Tuteur professionnel : Franck Renard ; Tuteur pédagogique : Michel Bacchi

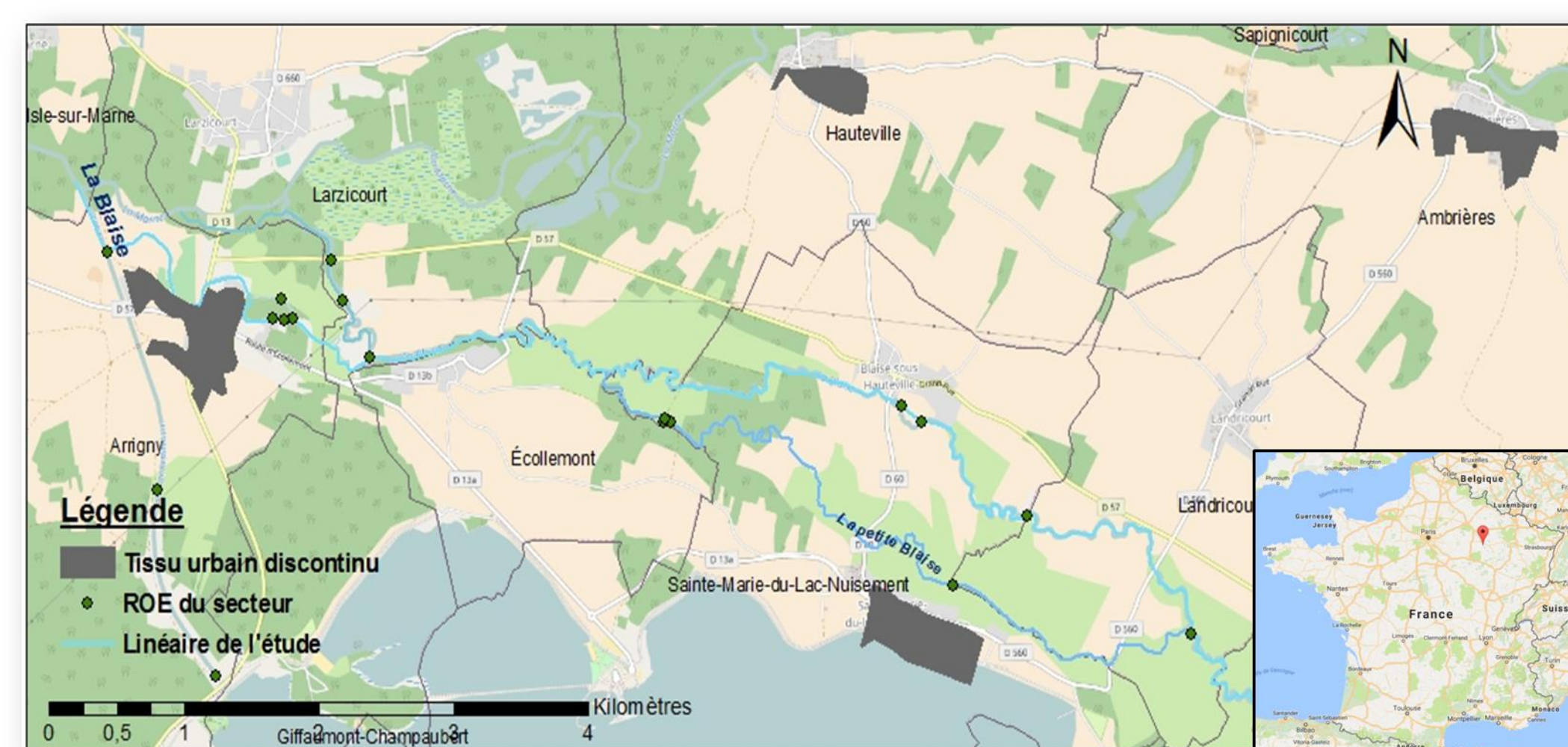


Le contexte

Maitre d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) de la Blaise.

Objectif : Effectuer un état des lieux du cours d'eau et proposer des mesures afin d'assurer la conformité avec le contexte réglementaire à court et moyen terme → Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE), SDAGE 2016-2021, Code de l'Environnement (Blaise classée en liste 2 par l'article L214-17).

Mandataire et sous-traitants : Fluvial.IS, Webel GmbH pour la partie hydraulique, Dubost environnement pour l'état des lieux biologiques du cours d'eau.



Situation géographique de la station

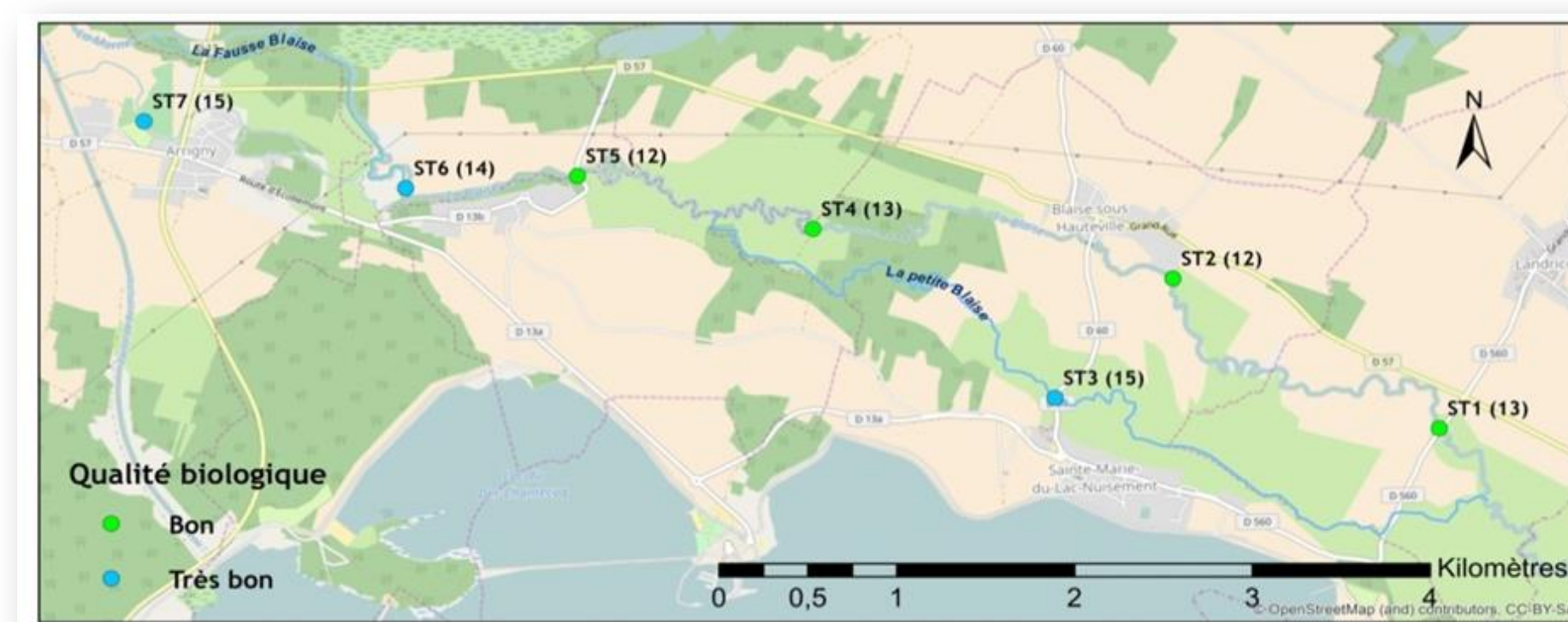


Résultats du diagnostic

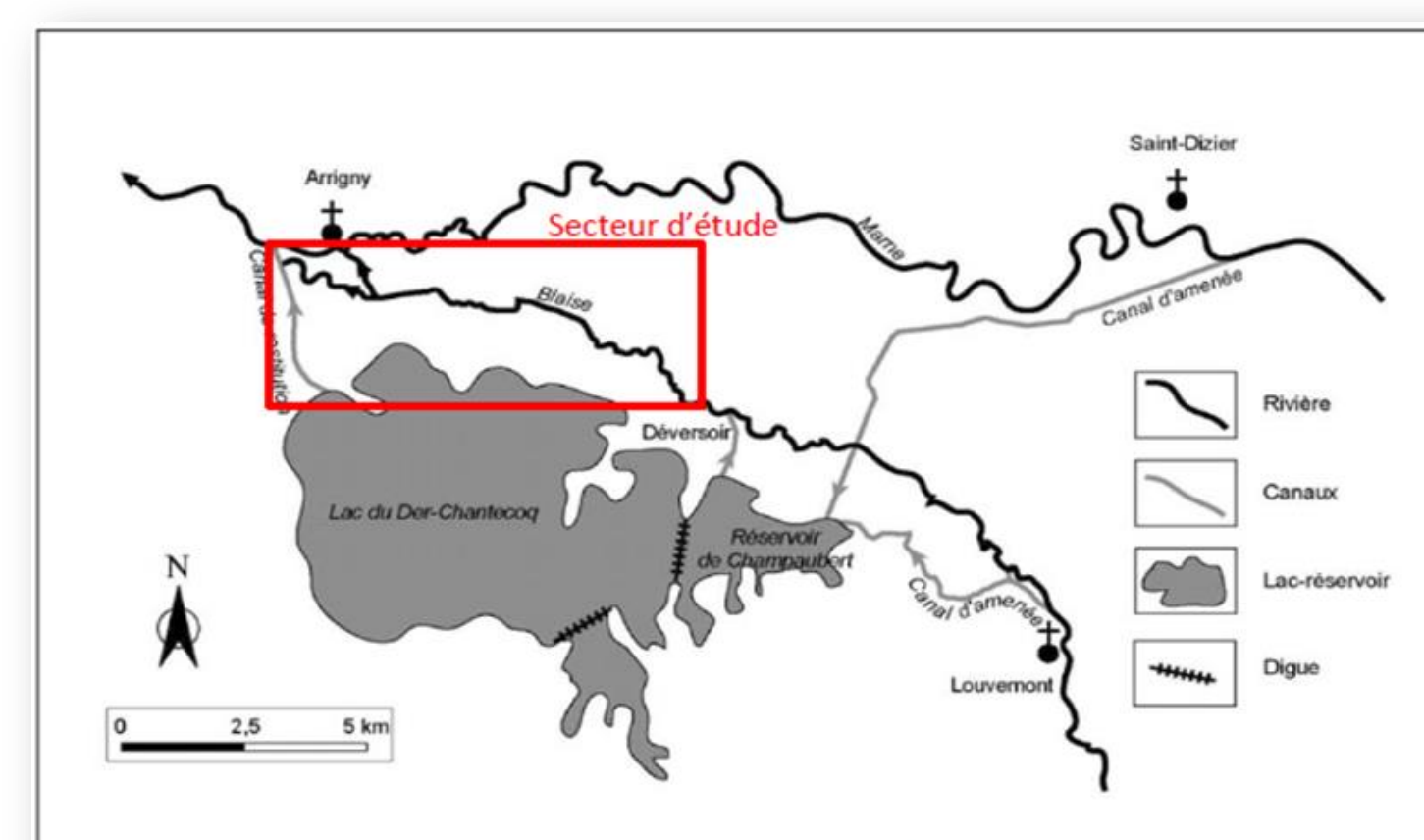
Qualité chimique : présence d'**HAP** dans les eaux → 30 fois la Norme de Qualité environnementale (NQE). **Bon état chimique** selon la loi, sans compter les HAP.

Qualité biologique : instabilité hydrologique marquée liée à la présence du lac du Der, perturbations causées par les **nitrites et pesticides**. Les indices IBG-DCE (invertébrés) et IPR (poissons) indiquent un **état biologique « bon » pour l'ensemble des stations** (conformité avec la législation européenne et française).

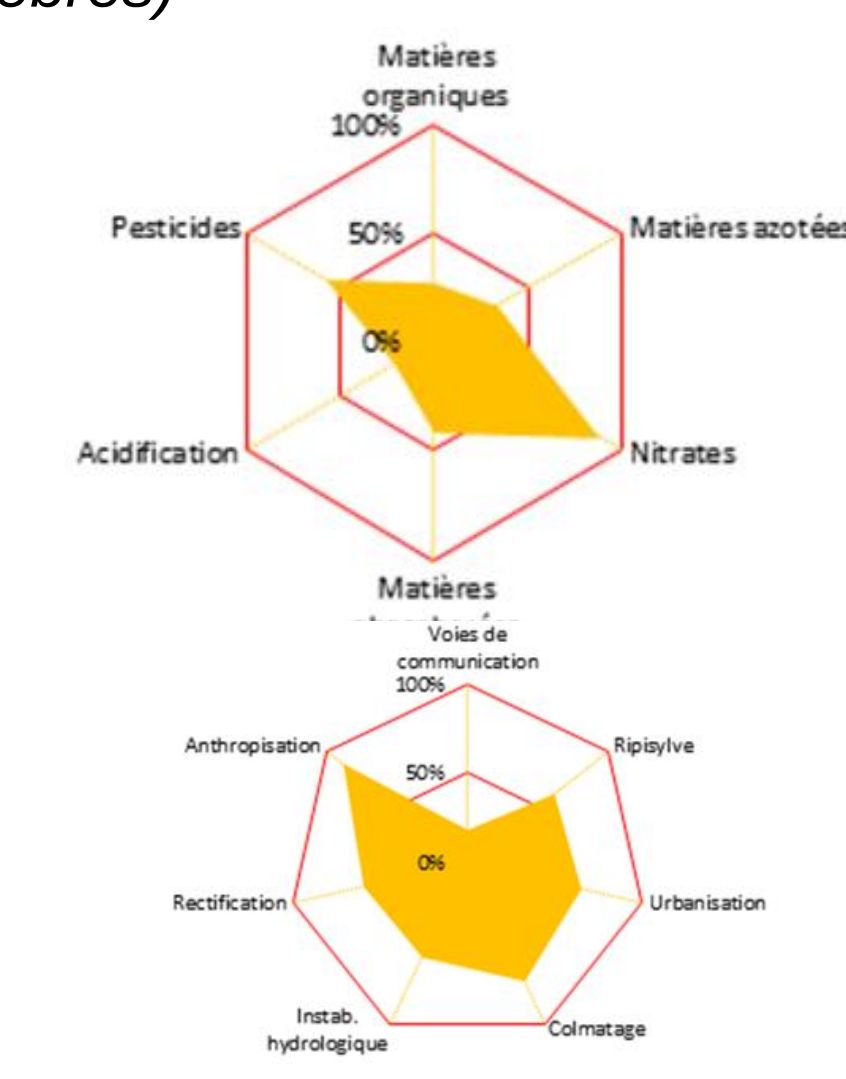
Continuité écologique : Une vingtaine d'ouvrages hydrauliques présents sur le linéaire d'étude → **2 représentent un obstacle réel** à la continuité écologique. Aménagements nécessaires pour être en conformité avec la loi.



Qualité biologie (critère invertébrés)



Influence du lac de Der sur la station



Résultats outil diagnostic I2M2

Aménagements proposés

Améliorer la qualité biologique : par une meilleure gestion du lac du Der, grâce à un **nouveau règlement d'eau**. Des études complémentaires sont nécessaires. Il sera important de veiller à sa mise en application.

Rétablir la continuité écologique : grâce à une **passse à poissons** sur le pont de la RD57 et à l'aménagement du seuil de la Fausse Blaise.

Améliorer la qualité chimique : en **réduisant les transferts d'effluents vers la rivière**. Par l'adaptation des pratiques agricoles, les ZTHA et à plus long terme la réduction des émissions de HAP.

Aménagement d'une passe à poissons : pont de la RD57

